
« Proposition d'organisation d'un marché de prévente pour respecter les gestes barrière »

CONSIGNES DE PROTECTION A METTRE EN PLACE SUR VOS LIEUX DE VENTE

L'interdiction des marchés ouverts a été annoncée. Sur conseil des maires, les préfetures pourront cependant émettre des dérogations pour les quartiers ou les communes dans lesquels les marchés sont le lieu principal d'approvisionnement alimentaire.

Afin d'éviter la propagation des virus tout en permettant le fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement alimentaire du pays, les précautions suivantes sont à respecter pour vous protéger et protéger les autres.

>> [SITE GOUVERNEMENTAL D'ALERTE SUR LE COVID-19](#)

OBJECTIF : Limiter au maximum les risques de transmission du virus directement d'individu à individu ou indirectement via le matériel lors des marchés de préventes.

DESCRIPTIF DU PROJET : Mise en place d'une méthodologie d'organisation dans une salle mise à disposition par la municipalité.

CRITERES DE LA SALLE :

- Elle présentera un point d'entrée et un point de sortie différent,
- Ses portes seront bloquées ouvertes pour éviter trop de manipulations individuelles
- Elle sera adossée à un parking suffisamment grand pour inclure un circuit à sens unique avec un marquage de rubalise et/ou des barrières indiquant le chemin à suivre pour ceux qui viennent chercher leurs commandes,
- Elle pourra être aérée afin d'éviter le confinement
- Elle contiendra à l'entrée un espace pour lavage des mains

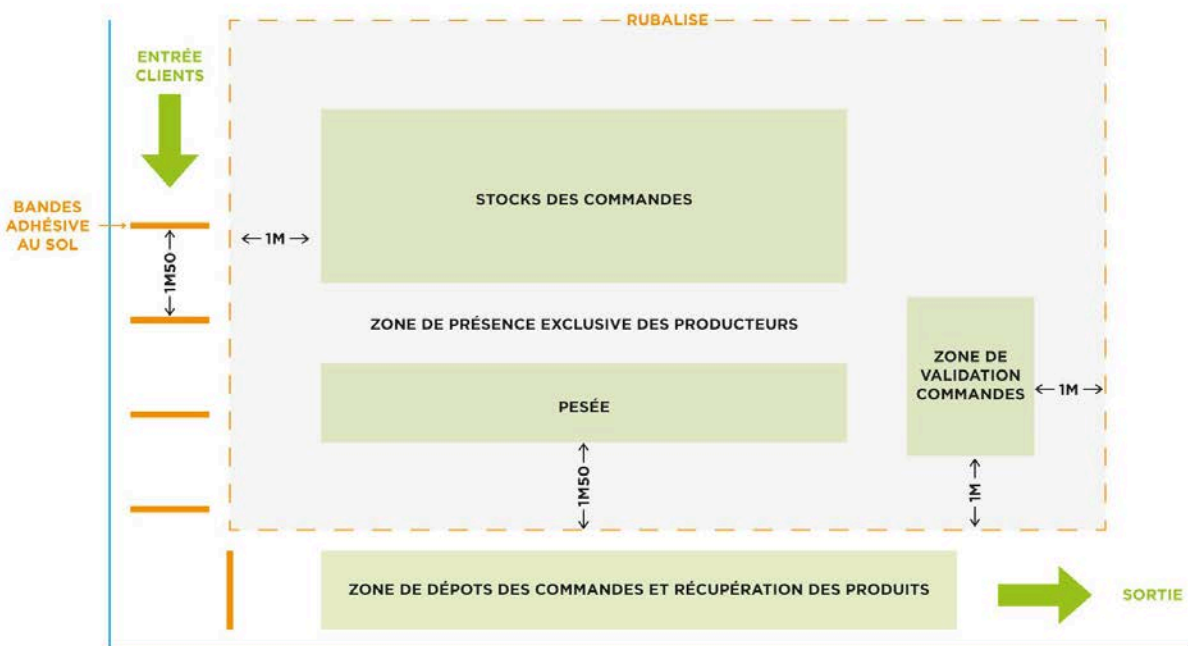
INSTALLATIONS DES PRODUCTEURS DANS LA SALLE :

- Prévoir un seul sens de circulation global pour l'ensemble du marché : marquage au sol avec sens de la marche et traits au sol espacés de 2 mètres dans les allées – à respecter par les clients même s'ils doivent rallonger leur parcours,
- Espacement de **3 à 5 mètres entre chaque stand et entre chaque rangée**,
- Les producteurs portent des gants et des masques et ont du gel hydroalcoolique à portée, qu'ils utilisent régulièrement,
- Le stand sera composé d'une zone interface entre le producteur et le client délimité par la rubalise. Dans cette zone réservée aux producteurs (et bénévole si celui-ci est accompagné) on trouvera :

Une zone de stocks des colis à distribuer accessible uniquement par le producteur, une zone de validation des commandes dans le cas où le virement bancaire est impossible. Dans ce cas le paiement sera déposé dans une boîte prévue à cet effet, le client doit payer par chèque et amener son propre stylo

Les autres zones sont dédiées aux consommateurs qui prennent les produits commandés. Dans ce cas le paiement sera déposé dans une boîte prévue à cet effet, le client doit payer par chèque et amener son propre stylo.

PROPOSITION D'ORGANISATION D'UN STAND EN PRE-COMMANDE :



ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION :

Préambule : Grâce au site de commande, les consommateurs auront déjà commandé et payé leurs paniers. Celui-ci sera issu des invendus dû au contexte de fermeture des restaurants, restauration collective...

- A l'entrée : afficher les consignes de sécurité (document des 5 gestes),
- Ne pas venir avec des enfants et es personnes fragiles
- Prévoir un panier ou chariot assez grand pour faire un seul trajet, son stylo, le cas échéant son chéquier,
- Ne rien toucher : barrières, clôtures de sécurité, matériel des stands, produits...

Le 24/03/20



- Dès que les produits sont récupérés sur un stand, il est préférable de passer au suivant sans s'attarder afin d'éviter l'attente,
- Présence de la police municipale et des employés municipaux ou de bénévoles (avec un gilet pour être visible) pour rappeler les consignes de sécurité régulièrement,
- Les distributions seront organisées sur la journée par ordre alphabétique des noms et par créneaux horaires : De A à D entre 9H et 10H, E à H de 10H à 11H, etc.
- A l'entrée, une personne assure le timing entre les entrées et les sorties, elle vérifie l'identité des personnes afin de valider la conformité avec les créneaux horaires,
- Organiser des files d'attente à l'extérieur avec un espacement impératif,
- Organiser les files d'attente à l'intérieur (repères au sol pour marquer la distance d'éloignement de 1 mètre entre clients

Ces marchés de préventes pourront aussi être mis en place sur le principe du drive.

RAPPEL DES 5 GESTES BARRIERES

DES GESTES SIMPLES ET SYSTEMATIQUES :

- Se laver les mains très régulièrement (gel hydroalcoolique en cas d'absence de point d'eau avec du savon)
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- Eviter les rassemblements, limiter les déplacements et les contacts

En cas de symptômes (toux, fièvre) me concernant ou concernant le personnel, qui font penser au Covid-19 : rester à domicile, éviter les contacts, appeler un médecin avant de se rendre au cabinet ou appeler le numéro de permanence de soins de ma région. Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, appeler le SAMU-Centre 15.